

Plan de mobilité inter-entreprises de la ZIMEYSA

Des navettes autogérées pour une mobilité durable !

Une solution spécifique, flexible et rapide à mettre en œuvre pour inciter les collaborateurs des entreprises de la ZIMEYSA à pratiquer une mobilité durable.

Document réalisé par l'Association ECO-voitureur
en collaboration avec la Centrale Mobilité (association Zi ProMobilité)

Janvier 2015

Contexte :

La zone industrielle de Meyrin Satigny (ZIMEYSA), qui comprend plus de 500 entreprises¹, a connu un intense développement depuis une dizaine d'années. Cette évolution bénéfique pour tous provoque cependant des difficultés d'accès à la zone (congestions) et des problèmes de stationnement (manque de places de parc).

Cette situation, gênante et contraignante tant pour les entreprises et leurs collaborateurs/trices que pour le voisinage, a conduit la commune de Meyrin, en collaboration avec les communes voisines et l'Etat², à lancer une démarche de plan de mobilité inter-entreprises sur cette zone industrielle.

Le but est d'accompagner les entreprises vers la promotion d'une mobilité durable auprès de leurs collaborateurs. Ceci afin de permettre la réduction du nombre de voitures, de favoriser une meilleure utilisation des places de stationnement, et ainsi créer une meilleure accessibilité du site à moyen et long terme.

Ainsi, les entreprises participantes à la démarche ont accès à tout un panel de solutions alternatives à la voiture individuelle (covoiturage, transports publics, vélos, conseils personnalisés...), proposé et géré par la Centrale Mobilité (voir aussi : www.zimeysa.ch).

Dans ce cadre, et afin d'élargir les prestations à disposition, la **Centrale Mobilité** souhaite développer en collaboration **avec l'association ECO-voitureur un réseau de navettes** permettant d'accéder à la ZIMEYSA plus facilement depuis divers points mal desservis par les transports en commun.

Les avantages du transport en navettes sont multiples :

- économie de frais de transport : frais partagés, moins cher que de prendre sa voiture
- confort du trajet : réduction du stress, possibilités de faire autre chose pendant son trajet (dormir, écouter de la musique, lire, discuter, travailler...)
- solution aux problèmes de parking à l'arrivée
- amélioration de l'accessibilité à la zone, notamment en période de travaux

Cette solution constitue une alternative à la voiture individuelle et élargit les possibilités offertes aux collaborateurs pour leurs trajets quotidiens, pour une utilisation occasionnelle ou encore pour les cas d'imprévus.

¹ Source SITG - Registre des entreprises genevoises visible sur www.fti.geneva.ch.

² Dans le cadre de la révision du Plan Directeur des Zones Industrielles de Meyrin et Satigny

Principes de fonctionnement :

Ces **navettes de 9 places** sont **autogérées** c'est-à-dire qu'elles sont conduites par un des utilisateurs (soit toujours le même, soit à tour de rôle), ce qui en réduit les coûts et permet une plus grande flexibilité.

Un itinéraire (lieu de départ notamment) et des horaires sont définis avec les utilisateurs.

Le véhicule a une place de parking octroyée par une entreprise ou négociée avec la commune à l'arrivée sur la zone. Au départ, il est garé au domicile de l'un des utilisateurs ou sur un parking-relais selon le choix et les possibilités des utilisateurs.

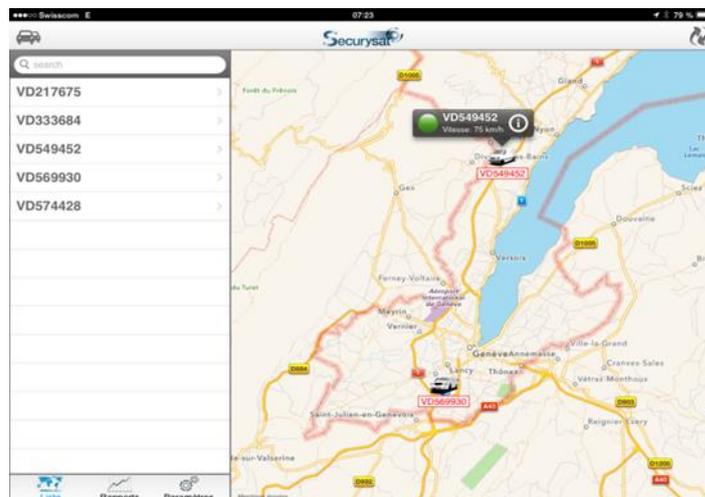
Une **charte de bonne conduite et des conditions générales** régissent le bon fonctionnement du dispositif (voir en annexes).

La société de location Caralex (www.caralex.ch) créée par ECO-voitureur permet d'acheter les véhicules. Cette société est propriétaire du véhicule mais celui-ci est totalement dédié à un usage spécifique et prédéfini. L'entretien, les réparations et l'assurance du véhicule sont assurées par cette société.

Les **véhicules de marque Renault sont achetés neufs et renouvelés tous les 3 à 5 ans**. Un partenariat a été établi avec le garage Renault de Plan-les-Ouates pour l'achat, le renouvellement et la maintenance des véhicules.

Le véhicule est loué à l'association ECO-voitureur qui, en coordination avec la Centrale Mobilité, gère l'utilisation des véhicules (inscriptions, abonnements et paiements, plannings).

Un **système de géolocalisation** (Securysat) assure la sécurité du véhicule en permettant de le localiser et d'enregistrer les données de conduite (chauffeur, vitesse, parcours) sur un serveur via le réseau GPRS. De même, ce système détecte la vitesse du véhicule et alerte le conducteur si celui-ci dépasse les limites autorisées. Les conducteurs ont chacun une clé magnétique pour s'identifier au véhicule.



Dans chaque bus se trouve un téléphone ou un IPAD avec la liste des téléphones de tous les utilisateurs, le planning mensuel et une carte d'essence.

Coûts et financement :

Chaque véhicule acheté (bus de 9 places) nécessite une avance d'un **budget de CHF 33'000.-**.

En effet, avec le développement de son réseau de navettes autogérées (notamment desservant la ZIPLO où le réseau comporte désormais 13 véhicules), l'association ECO-voitureur n'a plus la trésorerie suffisante pour avancer un tel montant.

Aussi, désormais, elle fait appel, en collaboration avec la Centrale Mobilité, à des financements externes pour la création de nouvelles navettes (communes, entreprises, sponsors).

Toutefois, le principe établi par ECO-voitureur est de **rembourser** les montants octroyés **sur 4 ans**. La demande de soutien constitue donc une avance de fonds, selon les modalités suivantes :

- CHF 33'000.- versés sur le compte de l'association ECO-voitureur pour l'achat du véhicule sous forme de prêt (immatriculation au nom de la société de location)
- remboursement sur 48 mois soit 687.50 CHF/mois par l'association (sans intérêt)
- délai de livraison du véhicule 3-4 mois

L'accès à ce service se fait sur inscription auprès de la Centrale Mobilité et sur abonnement mensuel ou annuel (+ cotisation annuelle à l'association).

Le **tarif de l'abonnement** est calculé en fonction :

- du nombre d'utilisateurs,
- du nombre de kilomètres du trajet à effectuer,
- auxquels s'ajoutent d'éventuels frais annexes tels que les péages s'ils existent.

Une subvention de l'entreprise aux employés utilisateurs est vivement conseillée et fortement promue.

Développement du réseau et gestion du service :

Après consultation des entreprises et recueil de leurs besoins, la Centrale Mobilité souhaite développer **progressivement** le **réseau de navettes** suivant, aux tarifs indiqués ci-dessous (tarif mensuel par personne) :

- Bellegarde: 221.- CHF/mois
- Gex : 130.- CHF/mois.
- Thonon: 188.- CHF/mois
- Annecy : 230.- CHF/mois (comprenant le péage)
- Annemasse : 160.- CHF/mois

Les collaborateurs s'inscrivent pour une place sur un véhicule à un horaire donné, en contactant la Centrale Mobilité ou en remplissant le formulaire en ligne :

www.zimeysa.ch/navettes/

Ce formulaire et les contacts directs permettent de recueillir les demandes et les horaires des collaborateurs intéressés pour ces lignes de navettes. La Centrale Mobilité et ECO-voitureur définissent ensuite sur cette base une proposition avec des horaires et un itinéraire précis.

Dès 7 personnes confirmées, une navette peut être créée. Une semaine d'essai gratuite est alors organisée avant de lancer définitivement le service.

Les collaborateurs doivent devenir membres de l'association et accepter les conditions générales et la charte d'ECO-voitureur. Ils passent ensuite par la Centrale mobilité pour payer leur abonnement, changer d'horaires ou pour tout autre demande.

Dans le cadre du plan de mobilité inter-entreprises de la ZIMEYSA, la Centrale Mobilité en restreint l'accès aux seuls collaborateurs des entreprises participantes à la démarche.

Un rapport de l'utilisation de ce service est effectué annuellement aux entreprises et aux partenaires de la démarche.

L'association ECO-voitureur et l'Association ZI ProMobilité ont reçu le prix du développement durable décerné par le canton de Genève, respectivement en 2014 et 2015.

Association ECO-voitureur :



PRIX CANTONAL
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LAURÉAT 2014

Association ZI ProMobilité :



PRIX CANTONAL
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LAUREAT 2015

Contact :

Pour toute question ou complément d'information :

Sandra Brazzini-Mourier

Directrice adjointe ZI ProMobilité

022 809 02 63

brazzini@mobilidee.ch

